

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 43.

MONTEVIDEO ET PATRIOTE

PRIX

L'ABONNEMENT

3 piatacos per mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.]

Mercrèdi 20.—Bataille de Valmy (France), par le général Kellerman (1792).

MONTEVIDEO.

Les agents chargés de représenter la France dans le Rio de la Plata, commettent chaque jour des erreurs tellement graves, qu'on pourrait en vérité les supposer exclusivement payés pour faire des sottises. Leurs actes sont si surprenants, leur conduite si décousue qu'ils ressemblent plutôt à des enfants bêtés qu'à des hommes, et qu'à ce titre ils deviennent les tristes jouets de quiconque veut abuser de leur inexpérience ou de leur faiblesse. Ce mal ne serait pas très grand sans doute, si les conséquences n'en retombaient que sur ceux qui l'ont provoqué, mais à part la somme de dérision qu'il déverse sur eux-mêmes, il s'étend aussi par malheur à nous tous Français, qui ne cessons de souffrir, soit de l'ignorance ou de l'abjection de nos pseudo-diplomates. Le tyranique Rosas, cet extravagant et cruel dictateur de la République Argentine, a si bien compris ces choses, qu'il ne se donne même plus la peine de parler sérieusement avec les agents de la France. Dans son langage ambigu, il les plaisante; il les mystifie, et quelque soit les motifs de son rapport avec eux, il reste toujours avec les honneurs de la séance, tout en leur ayant bien SACADO EL CUERO, c'est à dire bien raillé; Monsieur de Lurde à Buenos-Ayres, M. Pichon à Montevideo et M. Massieu de Clerval à son bord sont de tristes exemples de ces vérités. Ces trois personnages

sont aujourd'hui les trois bouffons du Néron argentin; chacun d'eux s'évertue de son mieux à distraire les loisirs de cet infâme assassin; c'est à qui lui sera plus agréable. La confiscation des biens et l'emprisonnement arbitraire de nos compatriotes ne pouvant plus suffisamment dilater la rate de sa majesté Manuel le Cruel, nos dignes représentants s'empressent de lui trouver de nouvelles émotions, et ces émotions ils vont les prendre dans les chairs palpitantes des cadavres français mutilés sous leurs yeux; ils vont fouiller sous les lambeaux et dans les entrailles des victimes, pour offrir à leur sanguinaire idole des plaisirs dignes de lui. Que leur importe en effet, que l'humanité, que le monde recule d'épouvante au récit de tant d'atrocités, que la France mieux instruite plus tard du lâche abandon de 14 mille de ses enfants leur demande compte de leur sang si horriblement versé? Ces stupides agents ont la conscience tranquille; ils ont satisfait leurs passions rancuneuses et méritent un sourire approbateur du monstre qui les humilie. Pourquoi donc cette comédie de mauvais aloi qui a porté M. de Lurde à soumettre à la philanthropique attention de Rosas, la note de l'amiral Massieu, relativement aux deux malheureux Français Mirier et Jean Baptiste, égorgés, châtrés et écorchés encore vivants au campement de l'imbécile et cruel Oribe. Pourquoi avoir réclamé pour des individus qui d'après ces agents eux-mêmes n'étaient plus considérés Français, et auxquels comme tels, ils prétendaient retirer la protection du pavillon national. Ces démarches étaient donc bien intempestives, bien contradictoires et

surtout bien ridicules quand nos agents savaient que dans aucun cas ils ne voudraient franchement réclamer. A Montevideo, le fatal consul du roi Pichon, nous dénationalisant à son gre, le trop crédule et pacifique amiral, exigeant par un dernier sentiment d'humanité, la régularisation de la guerre atroce que fait le digne lieutenant de Rosas, le cruel Oribe; régularisation promise et non exécutée, et à Buenos-Ayres la mystification du ministre plénipotentiaire de France, réclamant à cette occasion et à la sollicitation de M. Massieu en faveur de Français qui cependant d'après le très érudit M. Pichon n'étaient déjà plus Français, parce qu'il avait plu à sa seigneurie dans un moment d'aliénation de nous dénationaliser par son ordre; que signifient toutes ces contradictions, toutes ces ambiguïtés de la part de nos agents? n'est-ce pas là de l'infamie et de l'ironie la plus amère?

Nous avons vu d'après nos derniers numéros que la presse française commençait à s'occuper des affaires de la Plata.

Les nouvelles reçues en France de Montevideo, n'allaient que jusqu'au 5 avril. On savait, il est vrai, que nous étions dans l'intention de nous armer, mais l'armement n'avait pas reçu son commencement d'exécution puisque ce n'est que le 7 que l'on a commencé à inscrire ceux qui prenaient les armes.

Nous voyons par l'extrait d'une séance de la chambre des députés, que nous publions aujourd'hui, qu'il n'y a pas été question de notre armement; or, puisque le ministère ne le connaissait pas, M. Pichon n'a pu recevoir

FEUILLETON.

UNE RECEPTION DE FRANC-MACON.

(Suite.)

Le commandant souleva la planche qui fermait le cercueil; un nouveau frisson parcourut tous ses membres. Quel homme aussi aurait pu voir de sang froid le tableau qui s'offrait à sa vue! Un homme, un malheureux amaigri par la souffrance, les privations de tous genres, brisé par mille tortures, était couché dans cette étroite caisse. C'était à peine si la douleur et la maladie lui avaient laissé quelque mouvement; cependant, comme si l'on eût craint qu'il ne lui restât trop de force, on lui avait fortement lié les bras le long du corps. Ses regards suppliants s'étaient tournés vers le commandant, et d'une voix presque étouffée il le conjurait de le soustraire à la rage de ses bourreaux.

—Celui que tu vois devant toi, reprit le président de l'affreux tribunal en s'adressant à l'officier, fut un de nos frères. Ainsi que tu le fais aujourd'hui, il sollicita la fa-

veur d'être admis parmi nous, et il jura sur le poignard d'avoir la gorge coupée plutôt que de révéler à qui que ce fut les mystères de la franc-maçonnerie. Son serment, il ne l'a pas su garder, et notre justice l'a voué à la mort. Comme nos statuts veulent qu'un traître reçoive des mains d'un profane l'exécution de la sentence prononcée contre lui, et comme aussi il ne peut se trouver ici qu'un profane demandant à son tour la sainte initiation, tu ne seras admis à participer à nos travaux qu'après que tu lui auras tranché la tête.

—Lui couper la tête, moi? fit le commandant, qui se croyait sous le poids d'un cauchemar.

—Oui, toi, répondit solennellement le président.

—Au fait, pensa l'officier, les francs-maçons n'avaient pas; cela n'est pas possible; et si c'est une mauvaise plaisanterie, s'il s'agit jusqu'au bout. Messieurs, reprit-il à haute voix et d'un ton ferme, je suis à vos ordres.

—Grace!... pitié!... murmurait le condamné dans son cercueil.

—Derrière toi est une hache, et que justice soit faite. En prononçant ces paroles, le président frappa trois

coups dans ses mains, et aussitôt parurent deux nouveaux individus masqués. D'où ils venaient, par où ils étaient entrés, il eût été impossible de le dire; ces deux spectres semblaient être sortis de terre. Pendant que le commandant détachait de la muraille la hache qui y était retenue par une chaîne de fer, les deux nouveaux venus s'étaient précipités sur le patient et l'avaient retiré en partie de son cercueil. L'un le tenait par les jambes, l'autre par la tête. Le malheureux avait la figure tournée vers la terre, et son cou reposait sur la tranche de la planche qui formait la tête du cercueil. Le commandant, qui avait assez longuement pris son temps pour s'armer de l'instrument fatal, s'avantagé, la hache à la main, et vint se placer à la gauche de la victime; mais il ne paraissait nullement disposé à accomplir avec promptitude son épouvantable mission.

—Qu'attends-tu pour frapper? dit avec un mouvement d'impatience le farouche président.

La hache se leva... mais elle retomba aux pieds de l'officier.

—Tu hésites encore! aurais-tu peur, toi qui veux être reçu parmi nous?...

l'ordre de nous desamer, et sa note officielle est tout en même temps un acte illegal et mensonger.

La conduite de M. Lurde et de M. Pichon n'a pu être attaquée, puisqu'elle n'était pas connue, mais celle de M. l'amiral Massieu de Clerval, a reçu de la presse française un commencement de châtiement qui, sans doute, ne s'arrêtera pas là.

Nous avons dit qu l'opinion publique, si non le ministère, approuverait notre conduite et nous ferait justice des représentants indignes; nous avons dit que, déjà nous en avons eu un commencement de preuve, nous l'aurons toute entière. La presse, cet infatigable défenseur des droits méconnus, se fait un devoir de montrer au pays aux gouvernants, que nous avons agi comme nous devions agir et que ceux qui, par une politique incroyable, nous calomnient et nous abandonnent, ne sont dignes que du mépris général.

Nous avons en France de puissants auxiliaires; nous citerons dans les journaux, le Commerce, le Courrier Français, le Charivari et plusieurs autres; et parmi les députés, MM. de Lamartine, Berryer, Billaut, déjà cités, et MM. Glais-Bizoin et Mermilliod. Espérons qu'avant peu nous attendrons de nos représentants la justice qui nous est due.

Le capitaine Amistoy Anad, de la 3e compagnie du 3e bataillon de la légion française, est venu nous faire le rapport suivant que nous livrons à la publicité, sans commentaire.

Le nommé Pedro N. de la commune d'Espelette, arrondissement de Bayonne, nat. dans le dit bataillon, se trouvait il y a dix ou douze jours à Maldonado, d'où il est arrivé il y a quatre jours. Il rapporte qu'à cette époque trois basques français arrivés venant de la Florida le rencontrèrent à Maldonado et firent le récit suivant :

Ils habitaient la Flota avec plusieurs autres basques français, lorsqu'un parti de l'armée d'Oribe arriva au dit lieu, se rua sur eux, égorga 14 personnes, hommes, femmes et enfants, et après s'être donné le plaisir de les couper par morceaux, ils les suspendirent à des clous qui étaient fixés aux murs de la rue.

Les trois individus échappés à ce massacre se sauvèrent à Maldonado et furent accompagnés de Pedro, chez M. le

Une seconde fois le commandant éleva la hache au-dessus de sa tête, et, réunissant toutes ses forces, il l'abattit sur le cou du traître. Le tête roula lourdement dans la poussière.

Au même moment, les coups mystérieux étaient frappés à la porte du souterrain. Les cinq hommes masqués se regardèrent avec anxiété. Un signal d'alarme leur était donné; quelque danger menaçait. Le président se hâta d'éteindre la mèche allumée qui brûlait devant lui, et l'obscurité la plus profonde succéda à la scène de mort qui venait de se passer sur le caveau. Un silence affreux régnait autour de l'officier; mais en haut, sur sa tête, un bruit de pas se faisait entendre; peu à peu ce bruit devint plus distinct, il était accompagné d'un autre bruit semblable à celui que font des sauts de cavalerie en glissant sur des dalles. Enfin, se dit le commandant, voici les officiers de mon régiment; ils sont contents de moi, j'espère. J'ai tué un homme, et cela prouve que je ne suis pas un poltron! Son émotion fut grande. Elle devint extrême lorsque, au lieu des vivantes qu'il attendait, il entendit heurter violemment la porte, et qu'un proférer ces mots mal sonnans :

— Au nom de la loi, ouvrez!

— Ouvrez! ouvrez! cela vous plaît à dire, riposta le commandant. Dieu m'a puni si je suis où je suis!

— Enfoncez cette porte, cria la personne qui avait déjà

vice consul français, se plaignant des atrocités commises sur leurs compatriotes; celui-ci leur répondit. Que voulez-vous que j'y fasse, tantpis pour eux, si vous aviez suivi les ordres de votre consul vous auriez des papelettes et des cocardes; à quoi Pedro répondit: M. le consul je porte une cocarde, mais c'est pour que l'on puisse rapporter que je suis Français, si l'on me voit être assassiné par les blancs; j'ai plus de confiance en mon fusil qui est à la maison qu'à la papelette de M. le consul.

Si, après de nouveaux renseignements, il y a quelque chose à ajouter à ces faits, nous en donnerons connaissance à nos lecteurs.

On lit dans le Courrier Français du 15 juin :

Les interpellations adressées aujourd'hui par M. Mermilliod à M. le ministre des affaires étrangères au sujet de la conduite peu loyale du gouvernement dans le Rio de la Plata auraient jeté le cabinet dans un inextricable embarras pour peu que l'opposition eût appuyé l'honorable orateur; mais évitant de répondre, M. Guizot s'est jeté dans le vague. C'est donc impunément que Rosas dévaste un pays auquel il fait la guerre en haine de la France, qu'il affecte de mépriser nos agents consulaires, qu'il fait spolier et assassiner nos nationaux. Il faut donc tout souffrir parce que c'est la volonté de l'Angleterre, et acheter encore la paix à ce prix!

Cependant, les Français établis dans ces pays lointains, ont enfin perdu patience. Abreuvés de déceptions, fatigués d'attendre des secours qui n'arrivent pas, ils ont pris une résolution noble mais désespérée; ne pouvant désormais compter que sur eux-mêmes, les Français de Montevideo ont jeté un cri de guerre qui aura du retentissement; ils se sont armés pour leur propre défense. Nous reconnaissons là le caractère français, et si nous applaudissons à cette détermination, pouvons-nous ne pas déplorer ce système qui abandonne ainsi sans pitié nos intérêts les plus chers et les plus gravement compromis!

Voici un extrait d'une lettre écrite le 5 avril de Montevideo, et qui nous parvient par le paquebot anglais de Falmouth :

M. l'amiral de Clerval est arrivé dans les eaux de la Plata le 22 mars, avec deux bâtiments de guerre; mais jusqu'à ce jour il est resté parfaitement tranquille, ne faisant absolument rien pour assurer une protection réelle aux 15,000 Français réunis en ce moment à Montevideo. Le commodore Purvis, au contraire, a pris toutes ses précautions, et les Anglais sont certains d'être efficacement protégés. Si le blocus de Montevideo n'a pas encore eu lieu, on peut dire que c'est grâce au commodore Purvis.

La plus grande exaspération règne parmi la population française; des réunions nombreuses ont eu lieu dans différents quartiers de la ville. Une de ces réunions avait plusieurs anciens officiers en tête et parcouru les rues avec le

parlé au dehors.

Des coups multiples résonnèrent, et en quelques secondes la porte vola en éclats. Des gendarmes suivis d'un officier envahirent le caveau.

— Vous ici, commandant! s'écria l'officier. Je vous prie de croire que je suis fâché d'avoir à remplir contre vous un devoir pénible; mais j'ai des ordres qui me prescrivent de me saisir de toutes les personnes que je trouverai dans cette maison. Au nom de l'empereur je vous arrête.

— Je vous suis, monsieur.

— Que vois-je! commandant... un cadavre!... une tête mutilée!... Un homme vient d'être égorgé ici, et... celui qui l'a tué...

— C'est moi.

— Et vous étiez seul?

— Non, pardieu, je n'étais point seul; je me trouvais, il y a cinq minutes, en compagnie de cinq masqués plus hideux les uns que les autres.

— Leurs noms?

— Vous m'en demandez plus long que je n'en sais. Je n'ai pas même vu le bout de leurs nez.

— Vous m'apprendrez au moins où ils se sont cachés.

— Pour cela, demandez-le au diable; lui seul peut vous satisfaire.

Les gendarmes procédèrent à une perquisition minutieuse; mais elle fut sans résultat.

drapeau tricolore, en chantant la *Marseillaise*, le nombre dépassait six mille et les chants se sont prolongés jusqu'à dix heures du soir.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 14 juin.

Sommaire.—Suite de la discussion du budget.—Les affaires de la Plata.

M. Glais-Bizoin parle sur le chapitre 3 (traitement des agents politiques et consulaires); il demande si le gouvernement fait ce qu'il faut pour empêcher l'extermination de la république de Montevideo.

M. le ministre des affaires étrangères. Une escadre française croise devant toute la côte orientale de l'Amérique du Sud; elle est arrivée devant Montevideo. M. l'amiral Massieu de Clerval s'y est rendu en personne. Un certain nombre de marins français sont descendus à terre pour protéger la douane où sont exposées les marchandises étrangères; en même temps ces marins protègent les personnes.

La France n'a pas à garantir la république de Montevideo contre les guerres intestines; elle n'a pas pris à sa charge les guerres de ces pays, elle ne s'est pas assez bien trouvée de s'être trop mêlée des affaires de Montevideo pour recommencer d'agir de même. Mais la France est décidée à interposer son action amiable pour empêcher qu'une des deux républiques ne soit détruite, ne soit absorbée par l'autre.

M. Glais-Bizoin répond en peu de mots au ministre.

M. Mermilliod. Nous demandons quelle attitude définitivement le gouvernement est décidé à prendre vis-à-vis de Rosas et de son invasion du territoire de Montevideo. Le gouvernement doit prendre un parti. L'invasion a été faite par Rosas au mépris des stipulations faites avec nous. La France sera-t-elle ce qu'il faut pour sauver 14 mille Français établis à Montevideo? ou ces 14 mille Français seront-ils obligés de prendre la fuite, d'abandonner leurs biens, ce qui est peut-être déjà fait?

L'honorable membre finit en demandant quelle position l'Angleterre prend vis-à-vis de Montevideo; il parle de l'envoi d'un représentant de Montevideo à Londres et de l'offre d'un traité fait par Montevideo à l'Angleterre.

M. le ministre des affaires étrangères. Depuis un an la bienveillance de l'Angleterre, qui d'abord s'était tournée vers Rosas, s'est reportée vers le gouvernement de Montevideo. Mais j'ajoute que la bienveillance de l'Angleterre n'a jamais été plus loyale que la nôtre. L'Angleterre et la France ont offert simultanément leur médiation. Le gouvernement de Montevideo l'a refusée. La France et l'Angleterre ont déclaré qu'elles n'entendaient pas employer la force pour faire cesser la guerre.

— Vous êtes bien sûr, commandant, d'avoir vu ici tout à l'heure, cinq hommes masqués, avez-vous dit?

— Aussi sûr que je vous vois, et je puis affirmer qu'ils ne sont pas sortis par cette porte, la seule issue cependant qui donne entrée dans ce souterrain. Si ce ne sont pas des diables en personne, ils n'en ont pas moins qu'eux la faculté de se rendre visibles et invisibles à volonté; et je crois que vous serez bien habile si vous parvenez à mettre la main sur eux.

— Je suis au désespoir, mon commandant, d'être dans la dure nécessité de vous prier de me suivre sans résistance.

— Vous avez ma parole d'honneur, monsieur.

L'officier de gendarmerie fit monter le commandant par un petit escalier qui avait tout au plus une trentaine de degrés, et ils arrivèrent dans un vestibule qui ouvrait sur la cour où le chef d'escadron se souvenait qu'on lui avait bandé les yeux. Les gendarmes continuèrent d'occuper la maison, et leur officier conduisit tout seul le commandant à son logement. Confiant dans la parole que celui-ci lui avait renouvelée qu'il ne bougerait pas de sa chambre, il s'abstint de le faire garder à vue, et il courut faire son rapport à qui de droit. Le commandant, que la fatigue accablait, se jeta sur son lit, et dormit tout d'un trait jusqu'au lendemain.

Edmond de Gisors.

(La suite au prochain numéro.)

Il s'agit, en effet, d'une guerre entre Buenos-Ayres et Montevideo. Rien n'annonce le projet de Buenos Ayres d'absorber Montevideo. Si ce projet se manifestait, la France et l'Angleterre aviseraient pour ce qu'elles devraient faire.

Quant aux intérêts français, ils ont été et ils seront efficacement protégés. La preuve qu'ils ont été jusqu'ici protégés, c'est qu'ils ont été croissant et se développant.

M. Mermillod, Montevideo n'a vu qu'il ne devait pas compter sur la France. C'est ainsi que l'Angleterre a changé d'attitude vis à vis de Montevideo; elle a montré quelque bonne volonté quand elle a vu qu'il y avait un bénéfice à faire.

Je reviens à ma question, que veut on faire? On nous a dit que s'il y avait absorption de Montevideo par Buenos-Ayres, on aviserait. Ce serait un peu tard, quand Montevideo serait envahi et quand il faudrait chasser les envahisseurs.

En tout cas, en réalité, le fait se présente aujourd'hui. Montevideo est envahi. C'est donc le cas d'aviser. Je demande que le gouvernement déclare ne qu'on n'ait des intentions que rien n'appuiera, qui ne seront pas même appuyées par nos vaisseaux.

Je demande qu'on s'explique avec franchise. Alors les Français abandonneront le pays, laisseront leurs biens, et tâcheront de sauver leurs vies.

M. le ministre des affaires étrangères. Ce qu'on demande, la France l'a déjà fait. C'est de cette politique-là que la France est sortie par la mission de M. l'amiral de Markau et par le traité qui a été conclu.

Je me félicite que la France ait adopté une politique nouvelle. La France doit protection à la personne et aux intérêts français. Cette protection leur est assurée. Si les biens et les personnes étaient compromises, la France aviserait. Mais je ne crains pas cela. On dit que des milliers de Français vont s'embarquer pour sauver leurs têtes, cela n'est pas. La plupart des Français, et les plus considérables, n'ont aucune des craintes dont on parle; la plupart reconnaissent que la France a raison de ne pas rentrer dans une politique dont elle a eu raison de se retirer.

M. Chagaroy se plaint des émigrations continuées de Basques qui se rendent à Montevideo, émigrations, dit-il, qui sont éprouvées de grandes pertes à la France. Il y a dit-il, tel canton où pas de la moitié du contingent a manqué parce que ces jeunes gens, au lieu de servir la France, étaient allés chercher à Montevideo des déceptions et la misère.

M. Glais-Bizoin. Par le traité nous avons garanti la république montevideoise contre l'invasion de Rosas. Rosas, par la guerre qu'il soutient contre Montevideo, nous a traités avec la France. Vous devez faire honneur à vos engagements et ce sera bien plus difficile après l'entrée de Rosas dans Montevideo qu'avant.

(Commerce.)

—Le *Partridge*, de 10 canons, a apporté en Angleterre des nouvelles de la république Argentine, datées de Montevideo, le 5 avril. Il n'y avait pas encore de collisions entre les forces de Montevideo et celles de Buenos-Ayres. Le commodore Purvis, à bord de l'*Alfred*, devait protéger à Montevideo les intérêts des nombreux résidents anglais. Les autres bâtiments de guerre, en vue de Buenos-Ayres, étaient la *Daphné* de 19, la *Perle* de 20, le *Fantôme* de 16, et le *Spilber*.

(Commerce.)

On écrit au *Liverpool-Times*:

"Nous apprenons que le commodore Purvis (avec ou sans l'agrément de M. Mandeville) a refusé de reconnaître le blocus de Montevideo par l'escadre de Buenos-Ayres, sous les ordres de l'amiral Brown. Brown (qui est un fou) ayant tenté d'établir ce blocus, le commodore anglais s'est emparé de quelques-uns de ses bâtiments. Le *Partridge* a transporté des dépêches du commodore Purvis au gouvernement anglais. On disait qu'elles avaient trait à l'ordre impérieux donné par Rosas à tous les étrangers d'avoir à quitter sur-le-champ Montevideo. Il est probable que c'est plutôt le gouvernement de Montevideo qui a ordonné à tous les individus qui ne portent pas les armes, et notamment aux étrangers, de quitter la ville si l'escadre de Rosas a fait le blocus."

Il paraît que, dans ces circonstances, M. Massieu de Clerval juge inutile d'intervenir, quoiqu'il se trouve dans les eaux avec deux frégates françaises et un ou deux bâtiments légers.

(Commerce.)

Au rédacteur.

Monsieur,

Des versions qui tendent à donner mauvaise opinion de moi, circulent parmi ce que l'on nomme le public. Le public, donc, dit M. Capdhourat est coupable de l'état pathologique du capitaine Pethan, de la 2^e compagnie du 3^e bataillon des chasseurs basques; et moi, Capdhourat je dis, le public est trompé.

Voici la vérité: J'étais, sur le point de me mettre à table, lorsque M. Boucau vint me prier de me rendre auprès d'un officier basque blessé grièvement, aussitôt je me suis empressé d'accourir à sa demeure, en y arrivant j'ai rencontré, accompagné de son frère, monsieur Brie qui me précédait, le malade, devant ces messieurs, se refusa obstinément à me laisser agir. Il ne voulait le permettre qu'à son commandant Brie. auquel immédiatement je passai mon bistouri.

L'incision, donc, a été faite par M. Brie en présence de M. Pascal Detchimendy, Boucau, Pages, tous les membres de la famille, et, le malade compris.

J'ose alors espérer que, dorénavant, l'on me rendra responsable de mes actions, et non, de celles des autres.

CAPDEHOURAT.

Docteur en médecine, ex-chirurgien-major des 3^e et 5^e bataillons des chasseurs basques.

NOTE. Je dois avouer que, la main sur la conscience, l'incision pratiquée par M. Brie, n'a pas dû être la cause des graves désordres dont le blessé se plaint.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Les pronouciamentos se succèdent rapidement, et une nouvelle dépêche télégraphique de Bayonne publiée ce soir en annonce encore deux importants. Ces faits s'accomplissent à Séville et en Galicie, au moment où le ministère faisait démentir, à Madrid, la nouvelle prématurément annoncée; il est même à remarquer que d'après la *Gazette de Madrid* du 21, le capitaine général se préparait à faire partir de Séville des troupes pour aider à réduire Malaga, alors qu'il a lui-même se trouver forcé à battre en retraite.

"Bayonne, 23 juin.

.. Séville s'est prononcée le 19. Le chef politique et une partie des troupes ont adhéré au mouvement. Le capitaine général a quitté la ville.

.. La Corogne s'est prononcée le 19. Le capitaine général et le chef politique ont quitté la ville. Le mouvement s'est étendu dans la Galicie: les villes de Santiago, Lugo, Orense, Vign, Betanzos se sont prononcées.

.. Le régent est arrivé, le 23, à Quintanar, et continuait sa marche sur Valence.

.. Le général Rodil a été nommé commandant des hallebardiers.

.. Rien de nouveau à Madrid.

En même temps que ces nouvelles arrivent par voie télégraphique, on apprend par les journaux de Toulouse que le député Madoz s'est mis à la tête du mouvement dans la vallée d'Aran, et qu'il devait le 21 se porter sur Lerida, de manière à menacer les derrières de Séoane et de Zurbano. La *Presse* dit même que le 22, Madoz était arrivé à la tête des gardes nationales armées de 33 communes de la montagne, sur la Cinca, qu'il devait passer le lendemain.

Zurbano, qui s'est avancé jusqu'à Igualada avec 8,000 hommes seulement, serait dans une position fort dangereuse, s'il en faut croire l'*Impartial* de Barcelone du 22:

"Ce soir, dit ce journal, est parti de Barcelone le commandant Josquin Mitans, avec la cavalerie de la garde carabinière, Granollers et toute la force disponible des carabiniers, afin de rallier la garde nationale de la côte qui l'attendait près de nos murs. Ces forces combinées se dirigeront sur Igualada.

.. Les diligences arrivées dans la soirée ont rencontré

sur la route beaucoup de troupes soulevées; on sonnait partout le tocsin. M. de Castro est parti dans la matinée avec quelques bataillons. Presque toute la garnison s'est portée à sa rencontre. Le général Zurbano s'est compromis en s'avancant de la manière la plus imprudente. Il est cerné par plus de 80,000 hommes pleins d'ardeur, et il ne peut plus avancer ni reculer."

Le *Constitutionnel* annonce, sous la date de Sada, le 21, à sept heures du soir, que Prim a exécuté une charge de cavalerie près d'Igualada, qu'il a fait 60 prisonniers, et que deux bataillons sont passés de son côté.

Enfin, le bruit courait à la bourse que Zurbano avait offert de capituler, mais que les Catalans ne voulaient le recevoir qu'à discrétion.

Nous devons toutefois rapporter ce que le *Toulonnais* du 25 juillet dit comme lui arrivant au moment de mettre sous presse:

"Zurbano étant à Igualada le 22, a signifié aux consuls que le 10 juin, il avait donné au gouverneur de Monjuich l'ordre de faire feu sur Barcelone, jusqu'à ce que la ville fut réduite en cendre et la population exterminée, s'il venait à être attaqué.

.. Deux consuls, celui de France et d'Angleterre, ont prié le gouverneur d'envoyer en hâte deux officiers à Zurbano pour prendre de nouveaux ordres. Cette prière a été écoutée. La junta a annoncé, le 22, à la population de Barcelone, qu'elle était menacée d'être de nouveau bombardée par le fort de Monjuich; mais elle assure qu'elle ne faiblira pas et qu'elle restera fidèle à la bannière qu'elle a arborée.

.. 40 ou 50,000 hommes cernent Zurbano, qui est à Igualada avec 8,000 hommes."

Si effectivement Zurbano est dans la position que l'on indique, le gouvernement de Monjuich y regardera sans doute à deux fois avant de commencer le bombardement.

—On lit ce matin dans la *Presse*:

"Nous recevons de Bayonne des nouvelles de la plus haute gravité. Le jeune général Serrano, ministre de la guerre, dans le cabinet de Lopez, venait de passer dans cette ville se rendant en toute hâte en Catalogne où l'avait précédé un de ses aides-de-camp, porteur d'une proclamation adressée par le général au Catalogne et dans laquelle il leur annonce qu'il vient triompher ou mourir avec eux. Le général Serrano a acquis une grande réputation en Catalogne dans la dernière guerre. Ses principes politiques, si connus du peuple et de l'armée, le mettant à l'abri de tout soupçon, il a déclaré, à son passage à Bayonne, qu'il voulait rentrer en Catalogne avec les généraux Don Ramon Narvaez et Concha, pour prouver que l'amnistie proclamée par ses collègues et lui n'était pas un vain mot."

VARIETES.

PHYSIOLOGIE

DE L'ETUDIANT.

CHAPITRE III.

Du cigare considéré dans ses rapports avec le Cado civil.

(Suite.)

De tous les auteurs classiques la grisette latine ne connaît guère que deux vers, qu'elle cite volontiers toutes les fois qu'elle allume un cigare:—

"Quoi qu'en dise Aristote, et sa docte cabale,

"Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égalé."

Vous voyez qu'elle écorche un peu les noms propres, et Aristote ne se reconnaît peut être pas dans Aristote; mais le cabot n'y est pour rien.

Cela tient absolument à ce que la grisette latine n'emploie jamais les noms propres;—elle ne connaît que les *Léon*, les *Auguste*, les *Alfred*, et autres célébrités du calendrier.

Pour elle la famille n'existe pas.—Cela tient peut-être à une habitude d'enfance;—car, la plupart du temps, elle-même ne se connaît que sous le nom de *Fanny*, d'*Angéline* et rarement de *Virgatie*!

O tabac de la régie, consolation de l'invalidé, agrément de l'étudiant, orgueil du rhétoricien, passion de mon on-

Philippe, et ornement de la femme de lettres! — mon âme se sent disposée à l'affectionner; mais, par malheur, mon cœur ne peut-il pas, te souffrir? — Cela prouve victorieusement que les estomacs délicats ne peuvent pas digérer les fuites de chou, n'importe sous quelles formes elles se présentent!

CHAPITRE IV.

On l'on prouve que si le lézard est ami de l'homme. — l'homme est ami de la femme.

Depuis un temps immémorial le lézard jouit, dans les meilleures sociétés, — même d'histoire naturelle, — de la réputation d'être un ami de l'homme, — oh! mais un véritable ami, d'un commerce aussi sûr qu'agréable!

Les nombreuses études de mœurs, auxquelles nous nous sommes livré dans le jardin du Luxembourg, et dans les campagnes des environs de Paris, nous ont prouvé que si le lézard est l'ami de l'homme, de son côté l'homme, et surtout le jeune homme, affectionne beaucoup la femme, — et que qui prouve beaucoup d'ingratitude pour le pauvre lézard!

Mais enfin, qu'y faire? le cœur humain a été ainsi organisé; acceptons les faits accomplis, et ne cherchons pas à contrarier les vœux et les vœux de la nature.

Or, dans cette affection que le cœur masculin porte pour la femme, nous avons remarqué, — toujours grâce à nos profondes études, — que l'homme aime surtout la femme quand elle est jeune et jolie, — sans doute la nature a en encore ses raisons pour cela!

Enfin, quoi qu'il en soit, nous devons admettre en principe que ce goût n'a rien de dépravé.

Le cœur de l'étudiant commence à parler presque dès qu'il arrive à Paris, et ce cœur parle, mais très-haut, quand il rencontre des beautés à l'œil noir, ou à l'œil bleu, ou à l'œil gris, escorté d'un nez grec, romain ou carthaginois; bref, dès qu'il rencontre un œil de n'importe quelle nuance, et un nez de n'importe quelle nation, pourvu que ces organes soient jeunes et du sexe féminin.

C'est d'ordinaire dans le jardin de Luxembourg que l'étudiant commence ses premières armes amoureuses; et à la conversation avec les petites bonnes, qui, remplies des plus nobles sentiments, mettent tant de soins à garder les enfants qu'on leur a confiés, qu'elles ne peuvent plus garder en même temps leur propre vertu.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 19 septembre.

- Hambourg en 75 jours, brick Oldentergues, à Bango are, chargement général.
Messel-barque prussienne Patriote, allant à Valparaiso entrée en ce port pour cause d'avaries.
Buenos Aires, polacre sarda Concepcion, à Guianello, suit pour Gênes.
Buenos Aires, brick anglais Lyle, suit pour Angleterre.
Bordeaux, 25 juillet, barque française Geneticoe.

ADAISQUIDE ETA HERRITAR MAITIAK.

Noycetaero tyrano falzo eta odol ichurtzale bae menatgaleen quintienian ruinatecco eta exterminatcco cer egindu Consulac, gura tranquillizarasteco? demendren gaucarié! ex. Irremitate penae hartan adregatu guinenian amirantari, galdenteco socorro eta protectio- ce proposatu cancan lekou bonnen hostia: errepositaburrec guro bibotca ardirat cituyen et gudiaren moyen bat baicis gura burien abatecco; moyen honra cen harpen hartcia lita harmatisc: guria,

Mandatu falatu eta moyen guciez, trompatu dute gure erregeren governia; gura erreger- ez gura abandonatcen sha), ceren ez baitaqu cer casuz harmatisc hartu ditugun. Yaun Pichonec, menatzen gaitu haren protectioni- ren galciatz: cer protectione icandogu bechar quindeman eta galdeguitenguinycian! cer, eguin do Consulac, memento beretic, gura contra shiltuen guciac berac eman ondun hermatecca idera,

Trompatuic con-ula, abandonatuic Amiralaz, cer eguin beharquinuyen? Harinatu, guré buruyen defendiatcco ez batero dolu ceren néscesario baitco guro burien defendiat- ceco, goure haurren, guré emasten eta fami- lion.

Aitcindariac hautatu tutcuyé; aiteindari hoc etciouxité abandonatuco Yaun Pichonec. becala, cuyen introsez artha icanendouté sus- tengatuco duté borthizqui cuyen interesac yus- to don becala, obtenirico duté guré minis- trouetavio fagore possible diren guciac gure gueroco tranquillatiantent.

Yaun Pichonec, trompatu guiti aldibat, gu- ciac ecagutconduté haren sinhestia guro ana- yon lepho mótznlien baythen norda fidatecco holaco guiconbati, norc da qui trompatuco guituyenez berriz èrè, haren conductac ein- hestrat emaytendú, ezdecagnn beraz casuric eguin falxu eta ezdeous horietaz.

Erregueren gobiernac ez tu nahii, hamabort mila beré haurretaric ican ditetzen guicon ba- ten capricaren azpian guti meréchitu dien guro confiança.

Guré hocac adiarac tugu princé Joinvilly, hour pare gabe francisco hari, hortan phauen- tudugu guro sinhestia, eta gure mandatori fi- dela icanenda gure erreger yaunain éreccian segurguira haren protectione handiaz igourica decagoun confientisquin goure printecian de- martchen frutua, icanguiterten azcar, fidel eta unione honnian, icanguiten orayartian ican guiren becala, fier guré conductaz.

Logionnriac seoula beno azcarquiago cuy- en aiteindariez ican cacuyo hetan confiantcia- hie, etziuztété trompatuca, etcaciela beldurric ican mehatchuyer colera haudi batec eguin araztendiens coñec ez baitute merechi mez precuric balcic guisa hortan cuyen intentioneas falxuqui ecagutaraciac ican dira guro erre- gueri.

Curaye beraz, ican guiten ndisquide eta ican decagun confiança niayen horraz berraut. eico dugu gure gainian faltsuqueriac baicic eguin ez duycen, bere devarra cielaric gure escu emaytia, behar orduyetan laguntcia.

Ican cacuye beraz confiantca cuyen aitein- darietan ez dute faltarie eguineroc cernahi oc- cacionetan.

AVIS DIVERS

AVIS.

Le capitaine du brick français Roger Bon temps venant du Havre, prévient les personnes qui ont des marchandises à bord de ce navire, de vouloir bien les retirer dans le délai de six jours parce qu'il doit suivre à Buenos-Ayres.

Dimanche prochain, 24 septembre 1843.

Bal dans la salle de Martin Cazenave, au bénéfice de MM. Brunel, Felix et David, qui ne négligeront rien pour que les amateurs soient satisfaits.

L'orchestre sera composé comme par le passé et il exécutera des quadrilles, valse et galops nouvellement arrivés de France.

Le bal aura lieu tous les dimanches et jours de fête depuis 2 heures de l'après midi jusqu'à huit heures du soir.

Prix d'entrée 12 veintains. Le directeur de la salle BRUNEL.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MONTEVIDEO. Le brick français le Baptista, de Marseille, sous le commandement de M. Ginié a besoin de 600 patacons

plus ou moins pour subvenir aux dépenses nécessaires a son entretien et à celui de son équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. Le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera affecté sur quille, agrés et appaux du Baptista et sera remboursable à l'arrivée de ce na- viro à Marseille, son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres de la Chancellerie de ce Consulat, où l'ouver- ture en sera faite le jeudi, vingt-un du courant, à l'heure de midi, par M. le Consul général de France en présence des intéressés.

Montevideo le 14 septembre 1843. Le Chancelier intérimaire, ARSENE ISABELLE.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n° 342. Télé- maque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dic- tionnaire français espagnol et espagnol fran- çais par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de batailles etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées. Matématiques. Gram- maire de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturpina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud ré- pond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en con- testation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation termi- née, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêé le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est li- bre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1. or juillet 1843: le 30 juin, l'im- primerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Rey- naud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin

AVIS

Au public et aux personnes qui ont des relations avec M. Francisco Marie, qu'il a transféré son établissement de meubles de la rue du Cerrito, cuadro de San-Francisco, à celle de Soñan, 25, près celle du 25 de mai, une cuadro plus bas que la maison du gouvernement. On trouvera dans son établissement un grand assortiment de meubles riches et modernes.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centre de la ville, dans la rue princi- pale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 24.